

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	26 mars 2024
Délibération N°	05
Date de la convocation	15 mars 2024
Objet	1.4 Signature d'une convention cadre de mise à disposition d'emplacements pour l'implantation de consignes automatisées Mondial Relay sur le patrimoine d'Hérault Logement.

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six mars à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Jérôme CAPDEVIELLE, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Christine MULA, Laure TONDON, Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Alain COMBES démission
Régine ILLAIRE
Roselyne PESTEIL

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M GAUDY)
Véronique CALUEBA (pouvoir à Mme BOUIDA)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Nicole MORERE (pouvoir à MME WEBER)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Valérie REYNES (pouvoir à M GAUDY)
François VINCENT (pouvoir à MME WEBER)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240326-20240326-05-PRO-DE
Date de télétransmission : 27/03/2024
Date de réception préfecture : 27/03/2024

OBJET : 1.4 - Signature d'une convention cadre de mise à disposition d'emplacements pour l'implantation de consignes automatisées Mondial Relay sur le patrimoine d'Héroult Logement.

Le 26 mars 2024,

Le Conseil d'administration d'Héroult Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Héroult fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant que Héroult Logement est engagé dans une démarche d'innovation au service de ses locataires, à travers notamment le Label Lucie 26000 obtenu en fin d'année 2023 et la démarche RSE qui en découle,

Considérant que Héroult Logement, Office Départemental au service des territoires héroultais et de leurs administrés, dispose d'un patrimoine locatif maillant l'ensemble du territoire départemental, dans un contexte de très forte croissance démographique,

Considérant que Mondial Relay (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle), acteur majeur de la distribution de colis, s'est rapproché de l'ensemble des bailleurs sociaux lors du Congrès HLM de Nantes, en octobre 2023, afin de promouvoir l'implantation de consignes automatisées (ou lockers) sur leur patrimoine et répondre ainsi aux besoins croissants de la population et à la saturation des Points Relais,

Considérant que ce partenariat présente un intérêt pour Héroult logement en contribuant à rendre le patrimoine plus attractif, en répondant aux enjeux écologiques et en créant du service de proximité, sans charge supplémentaire pour les locataires,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De valider la signature d'une convention cadre de mise à disposition d'emplacements pour l'implantation de consignes automatisées Mondial Relay par Héroult Logement,

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général :

- à signer la convention cadre constitutive jointe en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- à valider les implantations proposées par Mondial Relay suivant les souhaits de Héroult Logement,

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 26 mars 2024
(Direction Proximité / GC / EH)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240326-20240326-05-PRO-DE
Date de télétransmission : 27/03/2024
Date de réception préfecture : 27/03/2024